



EXTRAIT DE PÉTITION

(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 161 pétitionnaires.

Désignation : Citoyennes et citoyens du Québec.

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE le ministre de la Sécurité publique refuse de payer les frais judiciaires des avocats des victimes, dans l'enquête publique sur l'intervention policière ayant coûté la vie à Fredy Villanueva et des blessures à Jeffrey Sagor Métellus et Denis Méas ;

CONSIDÉRANT la perte de confiance de la collectivité et des familles des victimes dans l'impartialité du système judiciaire face aux policiers impliqués dans des meurtres de citoyens ;

CONSIDÉRANT le droit le plus élémentaire, défendu par les citoyens, qui est d'avoir une enquête transparente et équitable ;

CONSIDÉRANT la politique ministérielle qui fait qu'au Québec la police enquête sur les drames impliquant la police ;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons à l'Assemblée nationale de demander au gouvernement du Québec, au premier ministre et au ministre de la Sécurité publique :

- qu'ils assument les frais judiciaires des familles des victimes ;
- qu'ils approuvent l'adoption d'une loi faisant en sorte que, lors d'enquête publique impliquant des policiers, les frais de représentations légales des citoyens soient remboursés par le gouvernement ;
- que des mesures ordonnant des conditions de préparation et une représentation juridique égale pour tous soient appliquées au plus vite ;
- que la politique ministérielle permettant aux policiers d'enquêter sur d'autres policiers soit remplacée par une loi ordonnant la formation d'une unité d'enquêtes spéciales composée de civils, dont le directeur aurait le pouvoir de porter des accusations et non le coroner.

De plus, nous demandons une mise à jour du système déontologique policier qui doit tenir compte du contexte psychosocial lors d'intervention policière.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Vincent Auclair, député de Vimont

26 - octobre 2009

(Date)